

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° CF165

AMENDEMENT

présenté par
M. Labaronne, rapporteur

ARTICLE 14

À l'alinéa 11, substituer au mot :

« impôts, »

les mots :

« impôts. Ces sommes sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.